ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)
https://perspectivesplurielles.net/

Perspectives PLURIELLES

Revue scientifique

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

N°3 – Août 2026

TOME I

Arts, Lettres et Langues

Éditeur :

UFR Communication et Société

Université Alassane Ouattara

(Côte d'Ivoire)

PERSPECTIVES PLURIELLES

Tome I
(Arts, Lettres et Langues)

N°3 — Août 2026

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01
Contact : +225 0757504341
https://perspectivesplurielles.net/
revueperspectivesplurielles@gmail.com

RÉFÉRENCEMENT ET INDEXATION

Scientific Journal Impact Factor

TOGETHER WE REACH THE GOAL

https://sjifactor.com/passport.php?id=24999

SJIFactor

Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

Perspectives Plurielles
(ISSN: 3105-8485 (E) / 3105-8493 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2026 = 5.147

SJIF (A division of InnoSpace)

SJIFactor Project Manager
International Advisory Services
INNOSPACE INTERNATIONAL

SJIFactor Project

HAL science ouverte	https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502
ISSN INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER INTERNATIONAL CENTRE	https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485

ÉDITORIAL

Ce troisième numéro de *Perspectives Plurielles* prolonge la dynamique éditoriale amorcée en décembre 2025 et confirme la vitalité d'un projet scientifique pluridisciplinaire désormais solidement établi. L'ampleur des contributions reçues, la diversité des laboratoires et des institutions représentés, ainsi que l'exigence maintenue de l'évaluation par les pairs ont conduit le comité de rédaction à reconduire, en l'approfondissant, le choix opéré lors de la précédente livraison : le numéro paraît en deux tomes, le second se déployant lui-même en deux séries. Cette architecture respecte l'identité de chaque grand champ disciplinaire tout en préservant l'unité d'un projet résolument intégratif.

Le Tome I rassemble les travaux relevant des Arts, Lettres et Langues : littératures africaine, francophone, hispanique et anglophone, sémiotique, sociolinguistique et analyse du discours, didactique des langues, lexicologie et terminologie, études culturelles et postcoloniales. Le Tome II, consacré aux Sciences Humaines et Sociales, se déploie en deux séries. La série 1, « Territoires, sociétés et développement », réunit les recherches en géographie humaine et physique, en aménagement du territoire, en sociologie, en économie et en développement. La série 2, « Savoirs, éducation et représentations », accueille les sciences de l'éducation, la psychologie, les sciences de la communication, la philosophie, l'histoire, l'anthropologie et les études culturelles.

La diversité des terrains étudiés : Côte d'Ivoire, Sénégal, Bénin, Burkina Faso, Mali, Togo, Guinée, Niger, Cameroun, Gabon, République du Congo et République démocratique du Congo, illustre la portée continentale de cette livraison. Plusieurs lignes de force s'en dégagent : la résilience environnementale et sanitaire des territoires, les recompositions urbaines et foncières, la gouvernance des ressources naturelles et des biens communs, l'inscription du numérique dans les pratiques sociales et politiques, les transformations des systèmes éducatifs, ainsi que la place des savoirs endogènes dans la régulation des sociétés contemporaines.

Le comité de rédaction adresse sa profonde reconnaissance aux auteurs, aux évaluateurs et au comité scientifique, ainsi qu'à l'UFR Communication et Société de l'Université Alassane Ouattara, partenaire fidèle de cette aventure. Que ce numéro confirme Perspectives Plurielles comme un espace de référence où s'élaborent, en dialogue, des savoirs ouverts sur les sociétés contemporaines et leurs mutations.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication :
M. Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

Secrétariat de rédaction

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann Michel, Université Alassane Ouattara
Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi Michael, Université Alassane Ouattara
Dr (MC) KOUAMÉ Koaténin, Université Alassane Ouattara
Dr KONAN Aya Suzanne, Université Alassane Ouattara
Dr AKABLAH Tchoumou Léopold, Université Alassane Ouattara
Dr Kouamé Alain SARAKA, Université Alassane Ouattara
Dr Kanhoun Baudelaire KOUAME, Université Alassane Ouattara
Dr Kouakou Camille GOLI, Université Alassane Ouattara

Comité Scientifique et de Lecture :

Prof. Lazare Marcelin POAME, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Pierre KAMDEM, Université de Poitiers, France ;
Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël OURA, Université Alassane Ouattara-CRD, Côte d'Ivoire ;
Prof. Atta Jacob BRINDOUMI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. SOW Ndioro, Université Gaston Berger, Sénégal ;
Prof. Fabio VITI, Université Aix-Marseille, France ;
Prof. François LAMBOTTE, Université Catholique de Louvain, Belgique
Prof. Konan Arsène KANGA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Kacou GOA, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;
Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
Prof. Eveno Emmanuel, Université Toulouse Jean-Jaurès, France ;
Prof. Kouakou Désiré M'BRAH, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
Prof. Göbel Christof, Universidad Autónoma Metropolitana de Mexico, Mexique ;
Dr (MC) Kouassi Ernest YAO, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Jean Joêl BAHI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Koffi Syntor KONAN, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Ehua Manzan Monique BEIRA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

SOMMAIRE

Littératures et théorie littéraire

Kodjo TETEKPOR, Yélian Constant AGUESSY et Emmanuel Kofi-Botsoe NKONU

1. L'écriture féminine : acte de subversion et de refondation identitaire dans *C'est le soleil qui m'a brûlée* de Beyala et *Le Baobab fou* de Ken Bugul 1-16

RAZAFIMAMONJY Georges Joseph et RAKOTOMALALA Jean Robert

2. Texte littéraire et carré sémiotique : le blason du corps féminin dans un distique de P.-J. Toulet 17-30

N'Dri Hubert KOUAKOU

3. Le conte africain, creuset de l'intégration sociale : vertus, anti-modèles et transmission éthique 31-45

Stephen Asamane ABIRE et Félicité BIHOUN

4. La satire de la démagogie politique des leaders postcoloniaux dans *Les petits garçons naissent aussi des étoiles* d'Emmanuel Dongala 46-56

Serge Lazare OUEDRAOGO

5. A Critical Analysis of Gynocentrism in "The Story of an Hour" by Kate Chopin.....57-72

Victor Terfa ATSAAM

6. Effects of Traditional Practices on Marital Union: Plural Perspectives in French and Francophone Novels 73-88

MENGUE MOUYOMBI Melissa Christel

7. Filiation et transfert entre récit de voyage et guide touristique : le cas d'*Un mois au Congo* de Georges Gevers et du *Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi*.....89-104

Fayza BOUMDINE

8. Émancipation féminine et théorie du genre : étude croisée des œuvres d'Olympe de Gouges, de Madame de Genlis et de Germaine de Staël 105-123

Oumar MANGANE

9. Poética de la historia y de la denuncia social en *Noticias felices en aviones de papel* de Juan Marsé 124-138

Abdoulaye NDIAYE

10. Mental Health and Language in "The Yellow Wallpaper" (1892) by Charlotte Perkins Gilman 139-149

Sémiotique, civilisations et études culturelles

YAPI Kouassi Michel et ASSEMIEN Viviane épouse ADIKO

11. Las luchas pasadas, presentes y vanguardistas como signos de identidad de las mujeres de Costa de Marfil y Haití.....150-165

LALEKOU Kouakou Laurent

12. América Latina y África negra, entre independencia y neocolonización 166-176

KONAN Kouakou Gildas

13. Les configurations passionnelles de l'exil intérieur dans *Carnet de doute* de Josué Guébo 177-193

GUEYE Jocelyne Tchenondey

14. Sémiotique de la culture africaine dans *Le Testament* de Mathurin Goli Bi Irié 194-207

Togo DAH

15. Soin par les objets : pour une sémio-thérapie africaine.....208-222

Sciences du langage, linguistique et didactique

Ana Maria DJE COULIBALY

16. El español como herramienta estratégica para el desarrollo turístico en Costa de Marfil: retos, oportunidades y perspectivas 223-241

KOFFI Kouadio

17. Zur Analyse des Wortschatzes des Kiezdeutschen und des Nouchi: Komposita und Derivate in zwei Multiethnolekten 242-258

Abauh Lori Joann Espoir KOUAME

18. L'hybridité linguistique du coupé-décalé : entre poétique et construction d'une mémoire collective ivoirienne 259-272

Evrard MBADINGA et Jeannette Yolande MBONDZI

19. Analyse des leviers thématiques des réactions du député Séraphin Akure-Davain aux déclarations de politique générale des Premiers ministres gabonais (2020-2023).....273-286

Kouadio Janvier YAO et Adama YÉO

20. Le discours rapporté : entre mémoire des voix autres et construction de l'identité discursive du locuteur 287-299

Nalieguinmin Orokya KONE et Kouassi KPANGUI

21. Jean-Marie Adiaffi à travers le prisme du concept littéraire « n'zassa » dans *D'éclairs et de foudres* 300-315

Gloire Celine ESSOLA OBAME

22. Construction d'une posture offensive : l'attaque comme alternative discursive face à l'hégémonie politique dans les discours des candidats à l'élection présidentielle de 2023 au Gabon.....316-330

MITSIEKE Jeriel Dominique

23. Terminologie médicale traditionnelle chez les Adouma du Gabon : le cas des maux d'estomac 331-347

Michelle Nadia ESSOMEYO OBIANG

24. L'influence du français dans la terminologie de la santé en pays fang : le cas de la sinusite.....348-359

MABICKA Pierre Ghislain

25. Stratégies discursives de la violence verbale dans les interactions numériques au Gabon : une approche pragmatique mixte 360-378

ISSN : 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)
https://perspectivesplurielles.net/

ANALYSE DES LEVIERS THÉMATIQUES DES RÉACTIONS DU DÉPUTÉ SÉRAPHIN AKURE-DAVAIN AUX DÉCLARATIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE DES PREMIERS MINISTRES GABONAIS (2020-2023)

ANALYSIS OF THE THEMATIC LEVERS IN THE RESPONSES OF MP SÉRAPHIN AKURE-DAVAIN TO THE GENERAL POLICY STATEMENTS OF GABONESE PRIME MINISTERS (2020-2023)

Evrard MBADINGA
Université Omar Bongo (Gabon) / Centre de recherche et d'étude sur le langage et les langues
E-mail : mbadingaevrard@gmail.com

Jeannette Yolande MBONDZI
Université Omar Bongo (Gabon) / Centre de recherche et d'étude sur le langage et les langues
E-mail : jeannettembondzi@gmail.com

Résumé : *L'objectif de cette réflexion est d'analyser les thèmes récurrents contenus dans les réactions du député de l'opposition, Séraphin Akure-Davain, aux déclarations de politique générale de deux Premiers ministres gabonais, en 2020 et 2023 (Rose Christiane Ossouka Raponda et Alain Claude Bilie-By-Nze). Notre corpus comprend deux discours d'une durée totale de 33 minutes prononcés à l'Assemblée nationale. Notre étude s'inscrit dans le cadre théorique de l'analyse du discours politique de Dominique Maingueneau, pour qui l'analyse du discours vise à rapporter la structuration des textes aux lieux sociaux qui les rendent possibles et qu'ils rendent possibles, à travers un dispositif d'énonciation. À partir d'une analyse qualitative, l'étude a montré que le député Séraphin Akure-Davain mobilise, dans ses discours, une architecture thématique centrée sur la gestion du pays. À travers une rhétorique incisive, il met en lumière les insuffisances du gouvernement, transformant ainsi cette tradition institutionnelle en un véritable procès de l'efficacité de l'exécutif.*

Mots-clés : *Déclaration de politique générale, opposition parlementaire, discours parlementaire, leviers thématiques, Gabon*

Abstract: *The aim of this study is to analyze the recurring themes found in the responses of opposition MP Séraphin Akure-Davain to the general policy statements made by two Gabonese Prime Ministers in 2020 and 2023 (Rose Christiane Ossouka Raponda and Alain Claude Bilie-By-Nze). Our corpus comprises two speeches, with a total duration of 33 minutes, delivered in the National Assembly. Our study is situated within the theoretical framework of political discourse analysis developed by Dominique Maingueneau, for whom discourse analysis aims to relate the structure of texts to the social contexts that make them possible and that they, in turn, make possible, through a system of enunciation. Based on a qualitative analysis, the study has shown that, in his speeches, MP Séraphin Akure-Davain employs a thematic structure centred on the governance of the country. Through incisive rhetoric, he highlights the government's shortcomings, thereby transforming this institutional tradition into a genuine scrutiny of the executive's effectiveness.*

Keywords: *General Policy Statement, parliamentary opposition, parliamentary speech, thematic levers, Gabon*

Introduction

Au lendemain de l'avènement de la conférence nationale de mars-avril 1990, consacrant le retour au multipartisme, le Gabon retrouve un système politique démocratique après vingt-deux années de coercition politique, marquées par le règne et le contrôle exclusif de la vie publique par le Parti Démocratique Gabonais (PDG), sous la direction de son président fondateur, Omar Bongo. Le retour au multipartisme marque donc un tournant décisif dans l'histoire politique du Gabon. Cette nouvelle ère démocratique se traduit par la reconnaissance juridique de plusieurs formations politiques, dont les plus influentes étaient : le Mouvement de Redressement National (MO.RE.NA) dirigé par Simon Oyono Aba'a (Metegue N'nah, 2006, p. 213), le Rassemblement National des Bûcherons (R.N.B), dirigé par le père Paul Mba Abessole (Metegue N'nah, 2006, p. 220), l'Union du Peuple Gabonais (U.P.G), dont le principal dirigeant connu était Pierre Mamboundou (Metegue N'nah, 2006, p. 222), et le Parti Gabonais du Progrès (P.G.P) dont le président était Me Pierre Louis Agondjo-Okawé (Metegue N'nah, 2006, pp. 226-235). Cette configuration donne ainsi naissance à une nouvelle coloration politique animée de grandes joutes oratoires, où le débat devient un facteur important pour la consolidation de la démocratie.

Dès lors, il nous paraît possible d'avancer que les systèmes démocratiques s'alimentent du débat politique. C'est suivant cette perspective du débat politique que la Constitution gabonaise du 26 mars 1991 institue, en son article 28a, l'obligation pour le Premier ministre, quarante-cinq jours après sa prestation de serment, de prononcer devant l'Assemblée nationale la déclaration de politique générale du gouvernement et de se soumettre, à cet effet, au respect et à l'exigence d'un débat structurel avec les députés. C'est donc dans ce contexte institutionnel que les Premiers ministres Rose Christiane Ossouka Raponda et Alain Claude Bilie-By-Nze ont prononcé leur déclaration de politique générale devant les députés à l'hémicycle de l'Assemblée nationale, respectivement le 4 septembre 2020 et le 24 janvier 2023.

Dans ce cadre institutionnel, bien que les échanges soient structurés, organisés et surtout subordonnés à un règlement intérieur, les interventions des députés demeurent libres et jouent un rôle fondamental dans la construction, la structuration et l'animation du débat social et sociétal. Les prises de parole des élus constituent, dès lors, un véritable moyen de communication politique leur permettant d'exprimer leurs convictions, de questionner l'action du gouvernement, mais aussi et surtout, d'éveiller les consciences de l'opinion publique sur la gestion du pays. C'est dans cette perspective que s'est illustré le député de l'opposition Séraphin Akure-Davain, président du groupe parlementaire de l'opposition Les Démocrates (LD) à l'Assemblée nationale. Ses discours sont prononcés dans un contexte marqué par la crise post-électorale de 2016 ayant suivi la réélection controversée d'Ali Bongo Ondimba, d'une part, et de l'accident vasculaire cérébral

(AVC) de ce dernier en octobre 2018, et sont ponctués par la crise socio-politique et sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Durant cette période, il convient de rappeler, à juste titre d'ailleurs, qu'il y régnait un climat politique délétère. Bien que le parti au pouvoir fût majoritaire à l'Assemblée nationale, les rapports entre l'exécutif et le législatif restaient frondeurs.

Ainsi, le discours parlementaire n'ambitionne pas seulement l'échange d'arguments sur les politiques publiques entre le gouvernement et les députés, mais il permet aussi de façonner les identités discursives et les rapports de force. À ce titre, le discours de l'opposition se structure, à travers l'énonciation et la dénonciation des failles de gouvernance, par la convocation et l'évocation des thèmes se rapportant aux problèmes socio-économiques ou politiques.

Sur le plan scientifique, les travaux portant spécifiquement sur le discours parlementaire au Gabon restent encore peu explorés. On peut toutefois citer, à titre de référence, l'article de Jeannette Yolande Mbondzi intitulé « *Analyse linguistique du discours politique de M. NGARI, député à l'Assemblée nationale du Gabon ».* Dans cette étude, l'auteure analyse le discours de ce député en montrant que, bien qu'appartenant au parti au pouvoir (parti majoritaire à l'Assemblée nationale du Gabon), ce député avait surpris l'opinion en adoptant une posture d'opposant en critiquant l'action du gouvernement. Mbondzi met ainsi en évidence la complexité de positionnements énonciatifs dans le champ parlementaire gabonais, où la frontière entre majorité opposition peut être traverser par des prises de parole critiques émanant de l'intérieur même du camp au pouvoir

Notre travail s'inscrit dans la continuité de cette réflexion, en plongeant dans l'étude ciblée de leviers thématiques des réactions d'un député de l'opposition aux déclarations de politique générale des Premiers ministres gabonais entre 2020 et 2023. Là où Mbondzi analyse une posture ambivalente au sein de la majorité, nous examinons la façon dont un député de l'opposition construit, à travers des thèmes récurrents, une position énonciative clairement critique, adossant ainsi une fonction d' « éveilleur de conscience » face à l'opinion.

De ce fait, quels leviers thématiques Séraphin Akure-Davain mobilise-t-il dans ses discours pour transformer cet exercice institutionnel en procès d'efficacité du gouvernement ? Autrement dit, quels thèmes récurrents structurent les discours de ce député de l'opposition pour critiquer la gestion du pays ?

Notre travail se fonde sur l'hypothèse selon laquelle, loin de se poser en donneur de leçons de gouvernance, le député construit, à travers ses réactions aux déclarations de politique générale, un discours d'alerte et de mise en garde, où les leviers thématiques récurrents fonctionnent comme des ressources stratégiques pour dénoncer l'immobilisme, interpeller l'opinion et se positionner en « éveilleur de conscience » soucieux de l'avenir du pays.

Notre travail se subdivise en trois parties : 1) le cadre théorique, 2) la démarche méthodologique, 3) l'analyse des données.

1. Cadre théorique et conceptuel

1.1. Cadre théorique

Notre étude s'inscrit dans le champ théorique de l'analyse du discours politique, entendu comme l'étude des usages sociaux et stratégiques du langage dans les instances de pouvoir. Nous convoquons, à cet effet, l'approche de l'analyse du discours de Dominique Maingueneau, pour qui l'analyse du discours ne se définit ni par l'étude exclusive de la structure textuelle, ni par celle de la situation de communication considérée de façon externe, mais par l'articulation des deux à travers un dispositif d'énonciation qui est à la fois linguistique et institutionnel (Maingueneau, 2021, pp. 14-16) Dans le cadre de notre travail sur les interventions parlementaires, cette conception nous conduit à considérer les réactions du député non comme de simples opinions, mais comme de prises de position énonciatives qui mobilisent des thèmes récurrents. Ces thèmes permettent au député de construire une image de soi (député critique, porte-parole des citoyens), mais aussi de participer à la définition du débat politique gabonais. Ainsi, le discours est envisagé comme une action située, qui manifeste les conditions socio-historique, ainsi qu'institutionnelles et idéologiques de sa production. Il mobilise, de ce fait, des thématiques légitimées par une « scène d'énonciation » (Maingueneau, 2021, pp. 15-17)

C'est cette dimension thématique légitimée par le contexte parlementaire de notre corpus que nous étudions dans ce travail.

1.2. Cadre conceptuel du discours

1.2.1. Le discours politique

Issu du grec « polis » (la cité), le terme « politique » renvoie traditionnellement à « l'art de gérer la cité ». Toutefois, cette définition s'est enrichie au fil des réflexions théoriques, comme l'a souligné P. Braud, cité par J.Y. Mbondzi (2020, p. 63), le vocable « politique » se décline désormais en deux genres qui désignent des concepts différents, mais complémentaires. Selon lui, *« Le politique est le domaine de l'action et des rapports de pouvoir ; la politique, elle, est la pratique de la parole et de la représentation symbolique »* (P. Braud, 1992, p. 24*)*. Autrement dit, Philippe Braud clarifie la dualité de l'activité politique, d'une part, « le politique » qui renvoie au cadre où s'exerce l'autorité et où se déploient les rapports de force ; et « la politique » qui désigne le jeu concret des acteurs, qui s'exprime à travers la communication, c'est-à-dire l'usage de la parole pour convaincre et représenter les citoyens. C'est précisément cette dimension discursive qui structure le champ politique et lui donne sa cohérence.

C'est dans cette optique que Bourdieu définit le discours politique comme :

> *« Une pré-diction qui vise à faire advenir ce qu'elle énonce ; elle contribue pratiquement à la réalité de ce qu'elle annonce par le fait de l'énoncer, du pré-voir et de le faire pré-voir, de le rendre concevable et surtout croyable et de créer ainsi la représentation et la volonté collectives qui peuvent contribuer à la produire » (P. Bourdieu, 1982, p. 150).*

Cette approche s'inscrit, d'ailleurs, dans une conception plus large du discours politique, telle que la formule Christian Le Bart, cité par J.-Y. Mbondzi (2020, p. 64), qui définit le discours politique comme étant *« un discours que tiennent les hommes et femmes politiques dans l'exercice de leurs fonctions* » (1998, p. 7). Dès lors, l'objet de cette étude peut être envisagé comme englobant à la fois la parole professionnelle des politiciens et l'ensemble des discours qui traitent de la chose publique dans l'espace public.

1.2.2. Le discours parlementaire

Le discours parlementaire peut être défini comme un discours politique produit dans le cadre d'une assemblée institutionnelle (Assemblée Nationale ou Sénat), qui est régie par un règlement intérieur, permettant de garantir le débat contradictoire entre élus. Il est prononcé par des personnes ayant un statut officiel, telles que les députés et les sénateurs. Ce genre de discours appartient à une famille plus large, celle du discours politique, dont le but général est d'influencer et de convaincre un public par les idées.

C'est dans le même sens que P. Bayley (2004, p. 1), convoqué par N. El Hadani (2019, p. 24), dans sa thèse de doctorat portant sur les débats parlementaires, précise que :

> *« Le discours parlementaire est un sous-genre du langage politique dont il représente la variété la plus formelle et la plus institutionnalisée. Les parlements sont des institutions qui sont dédiées à la parole ; les parlementaires débattent de propositions législatives et examinent le travail du gouvernement à travers le questionnement ; ces institutions sont également le lieu où les gouvernements expliquent et justifient leurs politiques ».*

Le discours parlementaire est donc une forme de discours politique organisée et structurée.

2. Méthodologie de la recherche

2.1. Le contexte de l'étude

Le contexte qui prévaut dans cette étude est celui de la réaction du député Séraphin Akure-Davain après les déclarations de politique générale de deux Premiers ministres gabonais à l'Assemblée nationale, entre 2020 et 2023. Dans ce

contexte, les Premiers ministres font des déclarations insérées au sein de périodes où le gouvernement veut démontrer son aptitude à agir pour le bien de la nation. Ces déclarations sont généralement le point de départ de la production d'un contre-récit : celui des membres de l'opposition. Le discours que nous analysons se situe à ce niveau de tension entre une parole gouvernementale qui promet et une parole parlementaire qui conteste.

2.2. Le corpus

Le corpus que nous nous proposons d'analyser comprend deux discours prononcés par l'honorable Séraphin Akure-Davain. Le matériau a été recueilli à partir de la plateforme en ligne « YouTube ». Pour les besoins de notre étude, nous avons choisi de transcrire les discours choisis afin de les traiter sous forme de texte écrit ; ainsi, nous n'avons pas pris en compte les aspects gestuels, toniques ni rythmiques, etc. Le premier discours dure 14 minutes et 46 secondes, alors que le deuxième, dure 18 minutes et 11 secondes. Ces discours ont été prononcés à deux moments importants de la vie politique du Gabon, notamment lors des déclarations de politique générale des deux anciens Premiers Ministres du magistère du président Ali Bongo Ondimba, à savoir : Rose Christiane Ossouka Raponda dont le mandat a duré du 16 juillet 2020 au 09 janvier 2023, et Alain Claude Bilie-By-Nze, qui lui est resté en poste du 09 janvier 2023 au 30 août 2023. Le choix de travailler sur des productions discursives d'un même député a été dicté par le besoin de voir si ce dernier, face aux discours de deux personnalités politiques différentes, aborde les mêmes thèmes.

3. Analyse

Notre corpus met en lumière trois grands noyaux thématiques que nous subdiviserons en sous-thèmes.

3.1. Les fragilités économiques et sociales

Dans notre corpus, l'un des principaux points de critique développés par le député concerne la mauvaise gestion économique du pays. L'orateur formalise sa critique en évoquant la situation de la dette élevée du pays, ainsi que l'opacité dans la gestion des ressources publiques.

3.1.1. La mauvaise gestion de l'économie

> *Exemple 1 : //Par exemple/ cette dette// Cette fameuse dette qui culmine aujourd'hui à près de 6000 milliards d'emprunts// Quand on m'a donné ce chiffre/ j'ai eu peur// Les gars m'ont dit que c'était vrai// J'ai dit que c'était faux/ effectivement/ ce n'est pas vrai/ c'est 5800 milliards/ m'a-t-on précisé// // À quoi a servi cet argent//*

Au-delà du montant évoqué, ce qui indigne en réalité le locuteur, c'est l'absence criante de résultats visibles sur le terrain, raison pour laquelle il pose la question de savoir : *« À quoi a servi cet argent ? »*, en d'autres termes, la perspective

logique des chiffres énoncés prouve en réalité des résultats mitigés et les soupçons de gabegie. Cela est d'autant plus troublant que les problèmes d'eau et d'électricité restent un enjeu permanent. Le locuteur résume donc en cette phrase interrogative l'inefficacité du gouvernement dans la gestion des finances publiques, voire, l'improductivité de ses promesses, car en réalité cet endettement aurait dû théoriquement améliorer les conditions de vie des populations ou permettre la réalisation d'infrastructures publiques de grande envergure.

À cette dénonciation de l'endettement de l'État s'ajoute une autre critique, celle de la faiblesse de l'investissement public.

> *Exemple 2 : //Comment peut-on travailler/ développer le pays si nous n'avons pas un budget conséquent à titre d'investissement// L'investissement public est faible/ or c'est cet investissement public qui fait le développement// Notre budget avoisine les 3600 milliards/ il n'y a que 300 milliards, soit près de 10% pour l'investissement//*

Dans cet extrait, le député dénonce le déséquilibre budgétaire, ce qui révèle implicitement une politique économique moins orientée vers les stratégies de développement. En rappelant que l'investissement public constitue l'un des leviers majeurs de développement d'un pays, il estime que les choix budgétaires opérés constituent un frein à cette ambition de développement, compromettant ainsi la croissance à long terme. Dès lors, la critique ne porte pas uniquement sur une mauvaise gestion des ressources, mais elle envisage aussi de montrer l'absence d'une véritable vision économique. Ladite critique pointe également en filigrane le soupçon de détournement et d'incurie.

Dans le même sillage de cette critique, l'orateur dénonce également une concentration qu'il juge trop risquée de pans stratégiques de l'économie nationale confiés à un seul partenaire : la société Olam.

> *Exemple 3 :// Comment comprendre, […], que notre pays donne à un seul partenaire économique des pans importants de notre économie, Olam / […], nous lui avons déjà donné GRAINE, à l'époque, qui nous avait été présenté comme le projet qui allait révolutionner l'agriculture au Gabon. GRAINE a donné quoi / des milliards engloutis. Ça se traduit par des étals de quelques folons et de tarots à gauche et à droite*

Ici, le locuteur s'insurge contre le choix porté sur la société Olam pour développer les secteurs stratégiques de l'économie du pays (l'agriculture, le port, le bois, l'aéroport), car selon le député, cette entreprise, à qui l'État avait déjà confié le projet GRAINE, avec pour mission de transformer et de faire prospérer le secteur agricole gabonais, n'avait pas fait ses preuves. Ce projet, qui était pourtant présenté comme étant un projet qui devrait révolutionner l'agriculture au Gabon, a malheureusement connu peu de succès. L'échec du projet GRAINE illustre parfaitement les limites de cette entreprise dans la réalisation des grands projets. L'expression « *milliards engloutis* » s'oppose aux promesses ambitieuses du gouvernement, celles de « *révolutionner l'agriculture au Gabon »* . Cette révolution

annoncée s'est traduite par la présence de quelques « *étals de folons et de tarots* », signe d'un échec du projet.

> *Exemple 4 : //C'est toujours la même entreprise// //Pourquoi// Vous êtes un gouvernement imprudent/je suis désolé de le dire/ mais on ne peut pas mettre toute notre économie dans une seule entreprise/et quand cette entreprise va tomber/qu'allons-nous faire // //Nous n'aurons que nos yeux pour pleurer//*

Vous êtes un gouvernement « imprudent ». Le député utilise cet adjectif qualificatif à l'égard du Premier ministre pour traduire la perspective globale du gouvernement, caractérisé par les insuffisances et l'immobilisme. Cet énoncé vient, en quelque sorte, porter à son comble la critique du député dans la mesure où l'imprudence est vue comme quelque chose de dangereux, quelque chose de risqué pour le pays, en l'occurrence, la concentration de l'économie dans une même entreprise. L'imprudence est utilisée pour dénoncer les choix du gouvernement.

Enfin, le député termine sa critique sur le plan économique par l'absence de soutien aux entrepreneurs gabonais.

> *Exemple 5 : //Il n'y a pas de soutien aux commerçants gabonais// Il n'y en a pas// Le FODEX, qui était supposé le faire, / a fermé ses portes// Les banques privées/ vous le savez/ ne veulent pas accompagner les opérateurs locaux / les intérêts sont trop élevés / les conditions de prêt sont prohibitives//*

Dans cette déclaration, les énonciations d'Akure-Davain se veulent prospectives et invitent le gouvernement au ressaisissement. Le député s'érige non pas en un simple donneur de leçons, mais traduit sa pensée de façon structurée, soucieuse de l'avenir du pays.

3.1.2. Le chômage des jeunes et la crise de l'emploi

Sur le plan social, la question de l'emploi, et plus particulièrement celle du chômage des jeunes, occupe une place centrale dans les discours du député.

> *Exemple 6 : // Madame le Premier Ministre / vous avez entre vos mains une bombe qui va bientôt exploser // C'est le chômage des jeunes / tous ces nouveaux diplômés à la recherche d'un nouvel emploi // //Qu'allons-nous en faire // //Les résultats du BAC ont été donnés il y a quelques jours / ils sont de plus en plus nombreux// //Que prévoyez-vous pour ces jeunes//*

Dans ce passage, le député trace les perspectives en tant que citoyen, en même temps qu'il énonce d'éventuels troubles pour l'avenir du pays si les choses demeurent en l'état. L'orateur attire l'attention du gouvernement sur cette situation, car le chômage des jeunes ne constitue pas seulement un problème économique, mais représente aussi, à ses yeux, un risque politique et social qui pourrait entraîner des crises majeures.

Dans le même mouvement, l'orateur critique les priorités du gouvernement en matière d'employabilité, lorsqu'il dit que :

> *Exemple 7 : // Et nous sommes surpris par les choix et des options d'enrôlement dans les forces de défense et de sécurité au détriment des secteurs essentiels / que sont l'agriculture / la santé et l'éducation //*

Cet extrait exprime l'étonnement de l'orateur, mais traduit aussi une sorte d'inertie politique. L'orateur soutient que les choix du gouvernement semblent beaucoup plus orientés vers le contrôle social que vers le développement du pays, tels qu'illustrés par *« les choix d'enrôlement dans les forces de défense et de sécurité »*, tandis que dans les autres secteurs, on constate une asphyxie de politiques de développement. Les conséquences de tels choix sont multiples, notamment la fuite des compétences, la paupérisation de larges pans de la société, le décrochage scolaire, les grèves illimitées, etc.

3.2. La dégradation des services publics

3.2.1. Les insuffisances du système de santé

Dans les discours du député, la santé apparaît comme l'un des secteurs importants sacrifiés par les choix du gouvernement. Cette critique est formulée explicitement dans l'extrait suivant, dans le contexte de la COVID-19.

> *Exemple 8 : // Certains patients gabonais ne peuvent être évacués / parce que les frontières sont fermées// / /Nous sommes obligés de les soigner chez nous// // Rendez possible la prise en charge des cas urgents localement //*

Ici, le député soulève dans son énonciation l'urgence et la persistance du déficit structurel et infrastructurel du système de santé en République Gabonaise. Dans le fond, c'est un cri d'alarme qu'il lance aux autorités pour que des mesures urgentes soient prises sur le plan social, et particulièrement dans le secteur de la santé. Surtout en tant que médecin de profession, il mesure pleinement la gravité et les conséquences parfois irréparables que peut entraîner l'impossibilité d'une prise en charge rapide des cas urgents, comme l'a démontré la pandémie de Covid-19 où le manque de structures spécialisées pesait lourdement sur l'effort de gestion des situations critiques. Lorsqu'il insiste sur le fait de « *rendre possible localement »*, l'orateur exprime, dès lors, un désir et un appel à l'action du gouvernement, en vue d'une souveraineté sanitaire.

3.2.2. Les défaillances du système éducatif

L'éducation occupe également une place importante dans l'architecture des critiques formulées par le député.

> *Exemple 9 : //Où sont les universités de Mouila / de Port-Gentil et d'Oyem // / l'école de Makokou […] a des herbes jusqu'au plafond // / L'école est en train de tomber //*

Une formule couramment attribuée à Nelson Mandela affirme que *« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde »*. Cela signifie que le savoir et l'instruction sont des éléments importants pour transformer et développer la société. Or, suivant l'exemple susmentionné, le député montre, en substance, dans une rhétorique incisive que le gouvernement n'ambitionne pas de développer le pays, car c'est l'école qui façonne intellectuellement les individus et, par effet induit, permet le développement et la construction d'une société plus forte. Mais si le système éducatif ne permet pas la naissance du droit au rêve à cause du manque de politiques structurantes en matière éducative, ainsi que des effectifs pléthoriques et du manque d'enseignants dans les salles de classe, les conséquences implacables sont le décrochage scolaire, la délinquance juvénile, ainsi que l'insécurité grandissante et la paupérisation de larges pans de la société.

3.2.3. L'état des routes

Un autre point qui structure l'arsenal thématique dans les discours de l'honorable Akure-Davain concerne l'état des infrastructures routières au Gabon.

> *Exemple 10 : //À Tsenkélè / vous ne pouvez pas passer / dès qu'il pleut / la circulation s'arrête / pendant neuf mois / la ville de Makokou est coupée du reste du pays // ; « Makokou est la seule capitale provinciale du Gabon qui n'est pas reliée au reste du pays par une voie bitumée //*

À travers cet exemple, on comprend que la question de la route occupe une place essentielle dans le discours du député. En évoquant le cas de Makokou et les difficultés de circulation en saison des pluies, l'orateur ne dénonce pas seulement un retard infrastructurel ou technique, mais une forme d'abandon des populations.

À la lumière de ces différents exemples, nous comprenons bien que le locuteur fonde sa structure discursive sur les problèmes sociaux, appelant ainsi le gouvernement à prendre des mesures rapides, en vue d'améliorer le quotidien des populations gabonaises.

3.3. Les failles de gouvernance

3.3.1. La répression

L'un des points les plus marquants du discours du député est la dénonciation de la répression politique et sociale. Selon l'orateur, cette répression se manifeste d'abord par l'emprisonnement arbitraire de certains leaders d'opinion, notamment Bertrand Zibi et Pascal Oyougou.

> *Exemple 11 : //Pourquoi donc le pouvoir que vous incarnez s'illustre-t-il par la violence // //Pourquoi emprisonne-t-il ceux qui osent penser différemment de lui// //Madame le Premier Ministre/ libérez les prisonniers d'opinion / Bertrand Zibi / Pascal Oyougou et tous les autres/*

Le terme « violence », dans cet extrait à l'égard d'un Premier ministre, traduit la perception d'un régime autoritaire. En filigrane, il soulève ici le problème de l'instrumentalisation de la justice et de l'utilisation abusive de la force publique à des fins politiques, voire pour des règlements de comptes. L'emprisonnement des leaders d'opinion est considéré par le député comme illégal du fait que leur arrestation reposerait sur des arguments à logique fallacieuse. La justice serait, suivant le locuteur, moins soucieuse de dire le droit et de garantir les libertés que de faire taire les voix dissidentes.

À cette dénonciation s'ajoute celle de la violence exercée contre les syndicalistes.

> *Exemple 12 : // Il y a deux jours / […] // Nous avons été ébranlés par des détonations et des hurlements provenant du ministère des Eaux et des Forêts / […] /Renseignement pris / il s'agissait du passage à tabac des syndicalistes de cette administration // […] S'agit-il / Madame le Premier Ministre / d'une présentation inaugurale de votre méthode de gestion des conflits sociaux //*

En recourant dans cette séquence aux unités lexicales « détonations », « hurlements » et « passage à tabac », le député dresse le portrait d'une scène de brutalité qui se manifeste par l'oppression et l'érosion des libertés fondamentales. Dans ce sens, le gouvernement est ainsi vu comme un instrument de coercition, préférant la répression à la négociation.

Aussi, cette pratique de gouvernance a créé une forme de léthargie institutionnelle, fragilisant ainsi l'efficacité du service public, dans la mesure où l'emprisonnement des syndicalistes ou toute autre forme de violence a engendré des crises et des grèves interminables de l'administration publique.

À cette répression physique s'ajoute une forme de répression institutionnelle, que le député lit dans le mépris supposé du gouvernement à l'égard de l'Assemblée Nationale.

> *Exemple 13 : « // je me réjouis de la présence du gouvernement dans nos murs // En effet / j'avais émis des doutes sur cette présence […] / en effet / le Gouvernement depuis un moment ne daigne même plus répondre aux invitations du président de l'Assemblée Nationale pour répondre aux questions des députés / […] // Mais comme nous nous en rendons compte aujourd'hui / ils sont au-dessus de notre pays. Mais, nous sommes obligés de nous soumettre à ce diktat //*

Le substratum de cet acte discursif est l'érosion des relations entre l'exécutif et le législatif. En feignant de dire que « *je me réjouis de la présence du gouvernement dans nos murs* », le député veut, dès lors, se saisir de l'opportunité solennelle pour interpeller le chef du gouvernement sur l'exigence constitutionnelle qui astreint le gouvernement à un débat structurel et permanent avec les députés. À cet effet, le refus de se soumettre à cette contrainte républicaine apparaît comme une forme de condescendance du gouvernement vis-à-vis de la représentation

nationale et, par ricochet, un mépris des préoccupations de la population. Pour ainsi dire « *ils sont au-dessus de notre pays* ».

Le député poursuit son interpellation dans l'extrait suivant :

> *Exemple 14 : // Je profite de cette occasion pour dire que les députés méritent plus de considération et de respect / et ne peuvent être réduits à des simples automates ou à du bétail / aux votants qui répondent aux ordres // Il ne peut être pris à partie pour ne pas avoir exécuté une consigne de vote contraire à leur conviction // Cette disposition est d'ailleurs contenue dans notre loi fondamentale en article 39 qui stipule / je cite / « tout mandat impératif est nul//*

En adossant son interpellation à *l'article 39* de la loi fondamentale, le député rappelle que les élus sont des représentants du peuple et qu'ils doivent être respectés. Ils ne sont pas là pour obéir mécaniquement à certaines consignes, mais ils ont le droit de voter selon leurs convictions, et non d'être contraints de suivre un ordre de vote contraire à leur conscience.

Dans le même sens, les révisions constitutionnelles sont vues, dans son discours, comme une forme de violence institutionnelle en vue de se maintenir au pouvoir, lorsque l'orateur déclare :

> *Exemple 15 : // On veut un troisième mandat // On veut faire élire son fils // On veut concentrer tous les pouvoirs // On modifie la Constitution // // Ah / pauvre Constitution / c'est vraiment les trous-les-trous //*

Le pronom « ON », employé ici comme indéfini à valeur allusive, car il renvoie à l'exécutif et, singulièrement, au président Ali Bongo. L'anaphore ici vise donc à insister sur la dénonciation de cette pratique de révision constitutionnelle répétée. De plus, le député soutient que derrière le projet de révision de la Constitution se cache en réalité un projet dynastique. Celui du règne, *ad vitam æternam*, de la famille Bongo à la tête du Gabon. En clair, le député s'oppose ouvertement à ce projet, mais souhaite également éveiller les consciences sur le danger de cette ambition pour la stabilité du pays, ainsi que pour la consolidation de la démocratie au Gabon. En outre, c'est aussi, pour lui, une manière de mettre en garde tous ceux qui seraient favorables à cette démarche et, particulièrement, ceux de la majorité présidentielle, mais aussi et surtout ses députés du PDG

3.3.2. Les promesses non tenues

> *Exemple 16 : //Vous avez annoncé des logements / 5000 logements par an// Combien en avez-vous faits // //Multipliez 5000 par le nombre d'années jusqu'à aujourd'hui// […] // Où est la nouvelle société d'aviation qui devait être faite ? […] // Où sont les universités de Mouila / de Port-Gentil et d'Oyem // Venez nous le dire// […] /et nous pouvons aller comme ça longtemps, jusqu'au soir // […] //Les discours se ressemblent//*

Exemple 17 : //c'est presque toujours la même chose / […] /les discours des Premiers Ministres se superposent exactement les uns aux autres / […] / à la fin de l'exercice, nous ne voyons malheureusement rien //

À l'examen de ces exemples, on note une énumération critique des promesses non réalisées par les différents gouvernements. À travers les interrogations portant sur les logements, l'aviation ou encore les universités annoncées, mais jamais réalisées, le député montre qu'il y a un écart entre ce que le gouvernement dit et ce qu'il fait réellement. En soulignant que « les discours se ressemblent », le député veut montrer que les différents Premiers ministres semblent recycler les mêmes promesses, mais sans résultats concrets. Ainsi, il dénonce un discours politique devenu peu crédible aux yeux des députés et des populations.

À travers l'ensemble de ces arguments, l'honorable Akure-Davain dessine ainsi le portrait d'un régime dans lequel la gouvernance économique demeure fragile, le tissu social se dégrade, les services publics s'affaiblissent et les institutions prennent une orientation autoritaire. Il met en lumière un pouvoir qui s'endette massivement sans produire de résultats visibles, tout en négligeant des secteurs essentiels comme la santé, l'éducation ou l'emploi.

Conclusion

En définitive, l'analyse des thèmes récurrents dans les discours du député Séraphin Akure-Davain, lors de ses réactions aux déclarations de politique générale du Premier ministre gabonais entre 2020 et 2023, traduit la perception globale d'une période caractérisée par des insuffisances de gouvernance et de l'immobilisme politique. L'étude a montré que les discours d'Akure-Davain se structurent autour de trois grands axes thématiques, à savoir : les fragilités économiques et sociales du pays, ainsi que la dégradation des services publics et la question de la gouvernance politique et institutionnelle. Le député insiste sur la situation de crise socio-politique, presque entretenue par le régime, car malgré les énormes emprunts contractés, le pays semble s'installer dans la stagnation, voire la récession. À l'inverse, l'orateur fait le constat de la prospérité abusive des acteurs proches du pouvoir. À travers ses interventions, l'opposant construit discursivement à la fois l'ethos d'un héraut, dans ce rôle de messager, porteur des messages d'un éveil des consciences sur les enjeux socio-économiques et politiques du pays, d'une part ; et celui d'un héros portant, en l'occurrence et dans un élan sacrificiel, le devoir de dénoncer ce qu'il considère comme des errements de gouvernance, d'autre part. Dans cette perspective, ces leviers thématiques apparaissent comme des ressources discursives stratégiques, permettant à ce député de positionner sa parole comme une force d'interpellation et de mise en garde face à l'opinion. En termes de perspectives, il serait peut-être intéressant d'envisager dans d'autres travaux l'élargissement du corpus à d'autres députés de l'opposition, voire à certains députés de la majorité, afin de comparer les leviers thématiques et les stratégies discursives selon le positionnement politique.

Références bibliographiques

BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire :* l'économie des échanges linguistiques, Paris, Fayard.

Constitution gabonaise de mars 1991 https://journal-officiel.ga/constitution

EL HADANI Nadia, 2019, Les débats parlementaires sur l'immigration : positions politiques et évolution thématique (1998-2016). Thèse de doctorat

MAINGUENEAU Dominique, 2021, *Discours et Analyse du discours : une introduction*, Paris ; Armand Colin.

MBONDZI Jeannette Yolande, 2020, « Analyse linguistique du discours politique de M. NGARI, député à l'Assemblée nationale du Gabon », in *CIRL*, n°49, premier semestre, juin 2021, pp. 107-122

METEGUE N'NAH Nicolas, 2006, *Histoire du Gabon de ses origines à l'aube du XXIe siècle*, Paris, L'Harmattan.

Corpus

Intervention de l'honorable Séraphin Akure-Davain, lors de la déclaration de politique générale du Premier Ministre Alain Claude Bilie-By-Nze, le 24 janvier 2023, URL : https://www.youtube.com/watch?v=6wXCaTnI-X4

Intervention de l'honorable Séraphin Akure-Davain, lors de la déclaration de politique générale du Premier Ministre Rose Christiane Ossouka Raponda, le 04 septembre 2020, URL : https://www.youtube.com/watch?v=P0Z2BLA4nq8